



Tim Myers

Associé

T : 403.298.3671 / C : myerst@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Victoria, B.A., 2008

Université Western Ontario, J.D., 2012

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2013

Territoires du Nord-Ouest, 2022

Tim Myers est un avocat d'expérience en réglementation de l'énergie, qui se spécialise en développement de projets, en services publics et en tarifs, ainsi qu'en droit de l'environnement, en droit des Autochtones et en droits de surface.

Tim conseille et représente régulièrement des clients relativement :

- aux installations et au processus d'approbation ou d'évaluation réglementaire et environnementale connexe concernant les producteurs de pétrole et de gaz, les sociétés pipelinières, les producteurs d'électricité et les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel;
- aux questions d'application de la loi et de conformité en matière d'incidents environnementaux et opérationnels importants. Il possède également de l'expérience en matière de sites contaminés, d'ordres de protection de l'environnement, ainsi qu'en matière de mesures, d'enquêtes et de poursuite en application de la réglementation;
- aux questions de tarifs et de redevances;
- à la négociation de cession de droits de surface avec les propriétaires fonciers aux fins de développement énergétique, et aux procédures d'indemnisation pour les droits de surface et l'expropriation;
- à la transition énergétique, notamment dans le cadre de projets de CUSC et de ressources renouvelables, ainsi que d'initiatives en matière d'hydrogène;
- aux transactions commerciales concernant des entreprises et des actifs des secteurs de l'énergie, des services énergétiques, des mines et des services publics.

Tim comparaît devant la Régie de l'énergie du Canada et divers tribunaux administratifs en Alberta, notamment l'Alberta Energy Regulator, l'Alberta Utilities Commission, le Land and Property Rights Tribunal, le Metis Settlement Appeal Tribunal, ainsi que devant des commissions d'appel de l'environnement, notamment l'autorité de réglementation de l'énergie de la Colombie-Britannique (British Columbia Energy Regulator), l'Energy Resource Appeal Tribunal, le Surface Rights Board en Colombie-Britannique, les organismes de réglementation des services publics, les conseils d'examen des répercussions environnementales et les conseils de gestion des terres et des eaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il a également représenté des clients devant toutes les instances judiciaires en Alberta et devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique.